

LA PROMOTION DE 1995



Rapport de l'Enquête nationale (1997) auprès des diplômés de 1995



Développement des
ressources humaines Canada

Statistique Canada

Human Resources
Development Canada

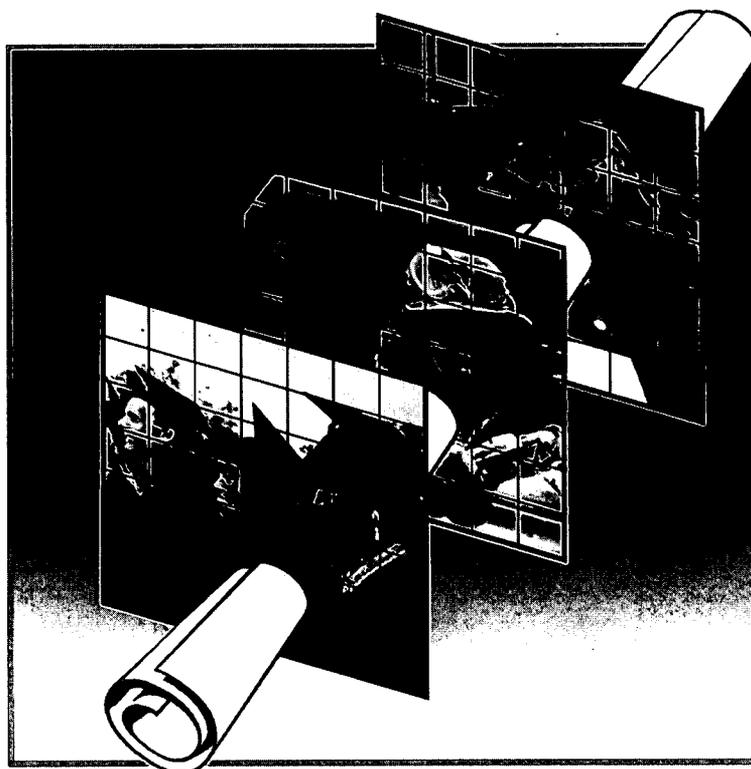
Statistics Canada

Canada

SP-121-04-99

LA PROMOTION DE 1995

Rapport de l'Enquête nationale (1997) auprès des diplômés de 1995



3 0

1010286040



STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA

Préparé par :
Jacques Taillon et Mike Paju

Remerciements :

Rosemarie Andrews, Danielle Baum, Eric Bélair, Louise Boyer, Melanie Bryce, Arlene Buck,
Alan Bulley, Janice Camelon, Patrice de Broucker, Doug Drew, Ginette Grégoire, Shelley Harris,
Philip Jennings, Terry Lee, Bill Magnus, Scott Murray, Carol Noël.

Pour obtenir d'autres exemplaires de la présente publication, s'adresser au :

Centre de renseignements
Direction générale des communications
Développement des ressources humaines Canada
Hull (Québec) K1A 0J9
Télécopieur : (819) 953-7260
Numéro de catalogue : SP-121-04-99

Aussi disponible sur l'Internet au :
<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/hrdc/corp/polstrat>

Statistique Canada : 81-584-XPB

© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada, 1999
N° de cat. : MP43-366/1-1999
ISBN 0-662-64253-8

Faits saillants

En 1995, les universités, les collèges communautaires et les écoles de formation professionnelle et de métiers ont décerné un diplôme à près de 300 000 étudiants. L'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995 visait à examiner le passage de ce groupe de l'école au travail. Cet échantillon de diplômés de 1995 sera de nouveau interviewé en l'an 2000 afin de suivre leur intégration continue au monde du travail.

- Plus un diplômé est scolarisé, plus il lui est facile de trouver du travail. Le taux de chômage des diplômés des universités (9 %) est inférieur à ceux des diplômés des collèges (10 %) et des écoles de formation professionnelle et de métiers (15 %).
- Les gains médians augmentent aussi de manière importante avec le niveau de scolarité, ce qui montre que le fait d'étudier plus longtemps rapporte. Les gains annuels médians des titulaires d'un doctorat ou d'une maîtrise étaient de 47 000 \$ par année, alors que ceux des bacheliers et des diplômés des collèges et des écoles de formation professionnelle et de métiers étaient respectivement de 32 000 \$, de 25 700 \$ et de 23 400 \$.
- Les diplômés en santé, en génie, en mathématiques et en éducation des promotions universitaires de 1986, de 1990 et de 1995 étaient ceux qui touchaient les meilleurs salaires deux ans après avoir obtenu leur diplôme. Le classement des plus hauts salariés n'a pas changé au cours des trois dernières enquêtes.
- Les diplômés de 1995 sont arrivés sur le marché du travail durant une conjoncture favorable marquée par une expansion de l'économie en général. La plupart se sont bien intégrés à la population active : en juin 1997, de fortes proportions des diplômés de 1995 avaient trouvé du travail à temps plein. C'était le cas de 67 % des diplômés des écoles de formation professionnelle et de métiers, de 70 % de ceux des collèges et de 68 % de ceux des universités. Par ailleurs, ils étaient moins nombreux qu'au cours des enquêtes précédentes à travailler involontairement à temps partiel.
- Deux ans après avoir obtenu leur diplôme universitaire, 85 % des diplômés en commerce et 81 % des diplômés en génie travaillaient à temps plein. Seulement 5 % des premiers et 3 % des seconds — les taux les plus bas pour l'ensemble des diplômés universitaires de 1995 — travaillaient alors à temps partiel.
- Plus de femmes (57 %) que d'hommes (43 %) ont reçu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire. Leur proportion culmine à 61 % au baccalauréat, ce qui s'inscrit dans la tendance claire des Enquêtes nationales auprès des diplômés précédentes. À l'université, la tendance ressort nettement puisque la proportion des diplômées continue d'augmenter au fil des enquêtes. Au cours de la même période, la proportion des diplômées des collèges est demeurée stable, à 58 %. Moins de femmes que d'hommes ont obtenu un diplôme d'une école de formation professionnelle et de métiers en 1982, en 1986 et en 1995, bien que plus de femmes que d'hommes aient obtenu un tel diplôme en 1990.
- Environ 55 % des diplômés des universités et des collèges de 1995 ont dû emprunter pour financer leurs études postsecondaires. La dette de ces diplômés dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants s'est accrue considérablement au cours des cinq dernières années, si bien que de nombreux diplômés ont une somme importante à rembourser au sortir de l'école. Lorsqu'ils ont obtenu leur diplôme, les diplômés des universités et des collèges de 1995 qui avaient contracté un prêt dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants devaient rembourser respectivement 12 000 \$ et 9 000 \$ en moyenne.
- La situation globale des diplômés de 1995 se compare à celle des promotions de 1982, de 1986 et de 1990 si l'on fait exception de l'endettement plus élevé de certains d'entre eux.

Introduction

Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada ont élaboré l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés (END) afin d'étudier l'expérience du marché du travail qu'ont vécue les diplômés des universités, des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle et de métiers de 1995 depuis l'obtention de leur diplôme. L'enquête permet de recueillir une foule de renseignements sur les liens entre les études ou la formation et les résultats obtenus sur le marché du travail, notamment :

- les caractéristiques des programmes d'études;
- les raisons de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires;
- la satisfaction à l'égard des études;
- la formation additionnelle après l'obtention du diplôme;
- les activités avant l'achèvement des études;
- les activités depuis l'achèvement des études postsecondaires;
- les emplois occupés depuis l'obtention du diplôme;
- les compétences monnayables;
- les finances et les prêts; et
- les antécédents socioéconomiques.

Une enquête de suivi auprès des mêmes diplômés est prévue à l'an 2000. L'enquête a été réalisée auprès de 43 000 des quelque 300 000 diplômés des écoles de formation professionnelle et de métiers, des collèges et des universités. Elle procure de l'information aux décideurs, aux chercheurs, aux enseignants, aux employeurs et aux jeunes qui s'intéressent aux études et à la formation ainsi qu'à l'expérience du marché du travail des

diplômés de l'enseignement postsecondaire.

Le présent rapport fait état de la situation que vivaient les diplômés de 1995 sur le marché du travail deux ans après avoir obtenu leur diplôme et compare, s'il y a lieu, les résultats à ceux obtenus pour les promotions de 1982, de 1986 et de 1990. Il répond à des questions telles que :

- Quels diplômés ont trouvé un emploi?
- Quels types d'emploi les diplômés trouvent-ils?
- Les diplômés trouvent-ils des emplois liés à leurs études ou à leur formation?
- Dans quels champs d'études les taux de placement sont-ils les meilleurs?
- Quelle est la situation des étudiants par rapport aux prêts?
- Combien d'étudiants poursuivent leurs études après avoir obtenu leur diplôme?
- Pourquoi les étudiants poursuivent-ils leurs études après avoir obtenu leur diplôme?
- Combien les diplômés gagnent-ils?
- Comment la promotion de 1995 se compare-t-elle aux cohortes précédentes de l'Enquête nationale auprès des diplômés?

Diplômé : définition

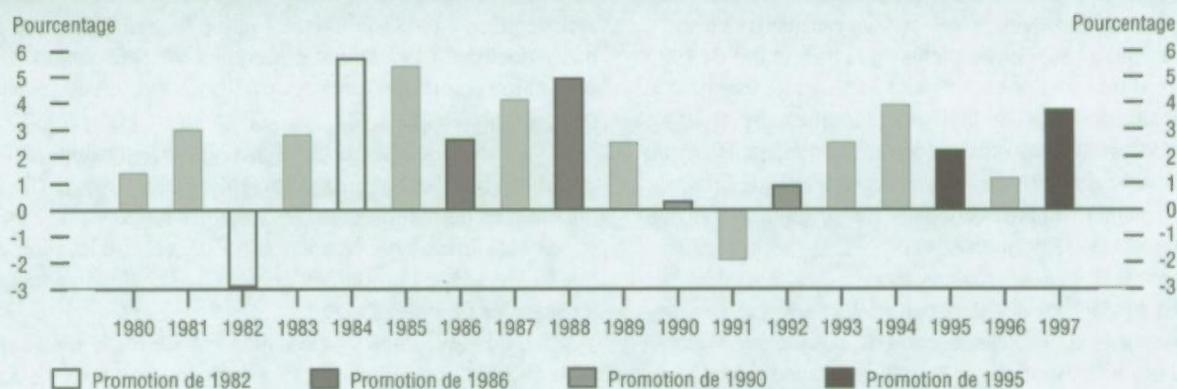
Les diplômés de la promotion de 1995 sont les étudiants qui, durant l'année civile 1995, ont satisfait aux exigences d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat de formation professionnelle ou de métiers, d'études collégiales ou d'études universitaires. Il s'agit de :

- tout diplômé d'un programme d'études universitaires menant à l'obtention d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat ou, encore, d'un certificat ou d'un diplôme spécialisé;
- tout diplômé d'un programme d'études postsecondaires (c'est-à-dire d'un programme d'un an ou plus auquel sont normalement admis ceux qui ont achevé leurs études secondaires ou l'équivalent) offert par un collège d'arts appliqués et de technologie (CAAT), un collège d'enseignement général et professionnel (Cégep), un collège communautaire, une école technique ou un établissement similaire; et
- tout diplômé d'une école de métiers spécialisés (c'est-à-dire d'un programme d'initiation au travail d'une durée habituelle de trois mois ou plus). Une école de formation professionnelle et de métiers est un établissement d'enseignement public qui offre des cours de préparation à l'emploi dans un métier donné, comme celui d'opérateur de machinerie lourde, de mécanicien d'automobile ou de rembourreur. De nombreux collèges communautaires et instituts techniques offrent des certificats ou des diplômes au niveau des métiers.

L'enquête exclut :

- les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire privés (par exemple, les écoles de formation en informatique et de secrétariat commercial);
- les personnes qui ont suivi des cours « d'éducation permanente » à l'université ou au collège (à moins qu'ils n'aient mené à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme);
- les personnes qui ont suivi des cours de métiers à temps partiel (par exemple, des cours d'éducation des adultes du soir) tout en occupant un emploi à temps plein;
- les personnes qui ont achevé des programmes de formation professionnelle de moins de trois mois ou des programmes non offerts par les écoles de métiers spécialisés (par exemple, des programmes de formation de base ou de perfectionnement professionnel); et
- les personnes inscrites à des programmes d'apprentissage.

Taux de croissance du produit intérieur brut (PIB), sur la base des prix constants de 1992, 1980 à 1997



Source : Système de comptabilité nationale.

Contexte économique

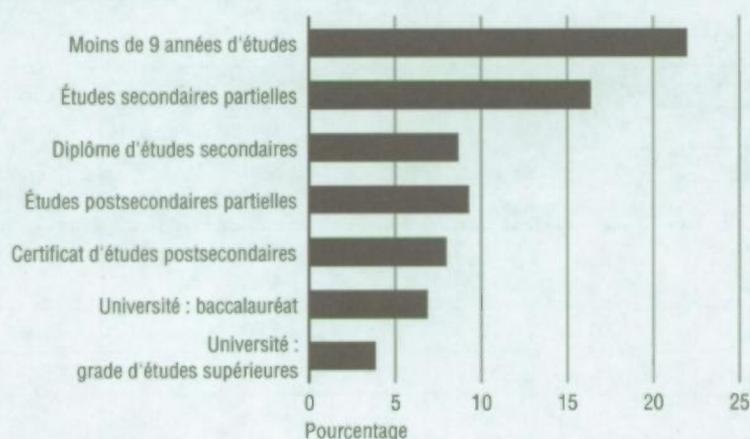
Pour réussir dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, marquée par l'évolution rapide des connaissances et de la technologie, les travailleurs doivent s'instruire davantage et atteindre des niveaux de compétence plus élevés. Pour les jeunes gens qui font leur entrée sur le marché du travail, la réussite dépend aussi de l'ensemble de la situation économique. Il est donc important de comprendre l'impact de la conjoncture économique courante sur le passage des nouveaux diplômés de l'école au travail.

À leur arrivée sur le marché du travail, les promotions de 1986 et de 1995 ont profité d'une conjoncture économique plus favorable que celles de 1982 et de 1990. Après s'être accélérée entre 1992 et 1994, la croissance économique a ralenti en 1995 et en 1996 (graphique 1).

Même en période d'abondance, les plus jeunes ou les moins instruits sont défavorisés sur le marché du travail. En juin 1997, les jeunes de 25 à 29 ans ayant un niveau de scolarité élevé affichaient des taux de chômage inférieurs à ceux qui n'avaient pas fait d'études postsecondaires (graphique 2). Bien qu'on observe également cette tendance chez les groupes plus âgés, les taux de chômage ne cessent d'être plus élevés chez les jeunes que chez leurs aînés. Il sera important que nous tenions compte du lien qu'il y a entre des études ou une formation plus poussées et un meilleur emploi si nous voulons comprendre pourquoi certains jeunes gens font doucement le passage de l'école au travail, alors que d'autres trouvent le processus difficile. Il est aussi important que nous comprenions quels autres facteurs pourraient influencer sur les jeunes lorsqu'ils arrivent, souvent pour la première fois, dans le monde du travail.

Certains diplômés de la promotion de 1995 ont dû disputer aux adultes des postes de débutant normalement occupés par des jeunes. D'autres ont été contraints d'accepter des emplois à court terme, alors que d'autres décidaient de retarder leur entrée sur le marché du travail et de poursuivre leurs études afin de multiplier leurs chances de trouver du travail. De plus, le travail à temps partiel l'emporte maintenant chez les jeunes, car ceux-ci sont de plus en plus nombreux à combiner les études et le travail, remettant ainsi à plus tard leur entrée à temps plein dans la population active.

Taux de chômage des jeunes adultes de 25 à 29 ans, selon le niveau de scolarité



Source : Enquête sur la population active, juin 1997.

Qui sont les diplômés de 1995?

En 1995, près de 300 000 étudiants ont obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire canadien (tableau 1). Plus de la moitié (53 %) des étudiants de la promotion de 1995 ont reçu leur diplôme d'une université canadienne, tandis que 28 % ont obtenu le leur d'un collège communautaire et 20 %, d'une école de formation professionnelle et de métiers. Bien que le nombre absolu de diplômés se soit accru à chaque ordre du système d'enseignement postsecondaire, ces proportions ont peu changé au cours des 13 dernières années.

À l'université, 70 % des baccalauréats et des maîtrises décernés en 1995 l'ont été dans les disciplines suivantes : sciences sociales, éducation, commerce et lettres et sciences humaines. Environ la moitié (49 %) de tous les doctorats ont été remis en sciences sociales, en mathématiques et en génie (tableau 2). Une forte proportion des

étudiants des écoles de formation professionnelle et de métiers (71 %) et des collèges (48 %) ont obtenu leur diplôme en génie et en commerce (tableau 3). Les diplômés en commerce représentent une proportion importante des diplômés de 1995 à tous les cycles sauf le doctorat (tableau 2).

Il y a encore de grandes différences entre les champs d'études que choisissent les hommes et les femmes. En 1995, les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme en sciences infirmières, en sciences sociales et en éducation, alors que l'inverse s'est produit en génie, en mathématiques et dans les sciences physiques.

Bien que les femmes l'aient emporté sur les hommes quant au nombre de diplômes (57 % à 43 %) à tous les niveaux de scolarité, il y a tout de même d'importantes différences selon le

Tableau 1

Nombre de diplômés de 1995 des écoles de formation professionnelle et de métiers, des collèges et des universités, selon le niveau de scolarité et la situation au regard de l'activité

Niveau de scolarité	Nombre total de diplômés en 1995	Personnes actives en juin 1997							Personnes en chômage
		Population active totale	Personnes occupées					Inconnu	
			Totales occupées	À temps plein	À temps partiel				
					Volontaire	Involontaire	Inconnu		
Métiers/ Formation professionnelle	58,900	54,800	46,300	39,100	2,400	4,000	100	800	8,400
Collège	82,000	76,900	69,600	57,400	5,000	6,100	200	1,000	7,300
Baccalauréat	134,000	121,500	110,300	89,200	11,100	8,000	300	1,700	11,300
Maîtrise	20,500	18,500	17,300	14,700	1,500	700	—	300	1,200
Doctorat	2,600	2,500	2,300	2,100	100	100	—	100	200
Tous les niveaux	298,000	274,200	245,700	202,500	20,100	18,800	600	3,800	28,400

Niveau de scolarité	Population inactive totale	Personnes inactives en juin 1997						Autre	Inconnu
		Aux études							
		Formation professionnelle	Collège	Université			Autre		
				Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat			
Métiers/Formation professionnelle	4,100	400	400	200	—	—	200	2,800	100
Collège	5,200	100	700	1,200	100	—	500	2,600	—
Baccalauréat	12,500	100	600	2,100	3,500	600	700	4,900	—
Maîtrise	2,100	—	—	200	100	900	—	900	—
Doctorat	100	—	—	—	—	—	—	100	—
Tous les niveaux	23,900	500	1,700	3,700	3,700	1,500	1,500	11,300	100

Note : Les données sont arrondies à la centaine la plus proche.

-- Les données ne sont pas assez fiables pour être diffusées. — Nombres infimes

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

niveau. Fait remarquable, 55 % plus de femmes que d'hommes ont obtenu un baccalauréat. De plus, 14 % plus de femmes que d'hommes ont obtenu une maîtrise. Cela est important parce qu'un nombre beaucoup plus grand de femmes que d'hommes répondent aux exigences nécessaires pour étudier à la maîtrise

ou au doctorat. En outre, les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme d'études collégiales. Toutefois, plus d'hommes que de femmes ont obtenu un diplôme d'une école de formation professionnelle et de métiers ou un doctorat en 1995 (graphique 3).

Tableau 2

Profil des diplômés universitaires de 1995, selon le niveau de scolarité et le champ d'études

Champ d'études	Programme		
	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
	%	%	%
Agriculture et biologie	6	4	12
Commerce, gestion et administration des affaires	14	21	2
Éducation	18	19	10
Génie et sciences appliquées	7	9	15
Beaux-arts	3	2	--
Arts et sciences (général)	2	0*	--
Santé	7	8	12
Sciences humaines	12	12	12
Mathématiques et sciences physiques	5	6	17
Sciences sociales	25	18	19

Note : * La variabilité d'échantillonnage des estimations est relativement élevée.
-- Les données ne sont pas assez fiables pour être diffusées. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Tableau 3

Profil des diplômés de 1995 des écoles de formation professionnelle et de métiers et des collèges, selon le niveau de scolarité et le champ d'études

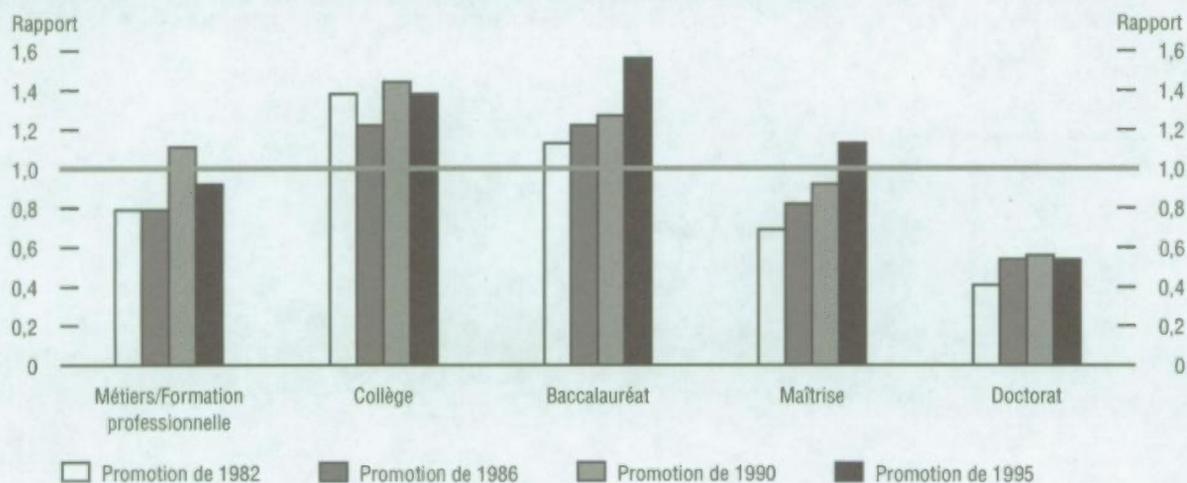
Champ d'études	Métiers/ formation professionnelle	Collège
	%	%
Arts	7	8
Commerce	33	26
Génie et sciences appliquées	38	22
Sciences de la santé	9	15
Sciences humaines	0*	2
Sciences naturelles et industries primaires	5	5
Sciences sociales et services sociaux	8	20

* La variabilité d'échantillonnage des estimations est relativement élevée.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Graphique 3

Rapport entre les femmes et les hommes parmi les diplômés de l'enseignement postsecondaire, selon l'année d'obtention du diplôme et le niveau de scolarité



Note : Un rapport de 1,0 indique un nombre égal d'hommes et de femmes. Une valeur supérieure à 1,0 indique qu'il y a plus de femmes que d'hommes et une valeur inférieure à 1,0, qu'il y a plus d'hommes que de femmes.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Moins de diplômés poursuivent leurs études

À l'exception des diplômés des écoles de formation professionnelle et de métiers et des titulaires d'un doctorat, les diplômés de la promotion de 1995 étaient un peu moins nombreux que ceux des promotions de 1986 et de 1990 à avoir poursuivi leurs études dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme (graphique 4). Cependant, leur pourcentage demeurait tout de même assez élevé. Quarante-trois pour cent (43 %) de tous les diplômés universitaires de 1995 ont poursuivi leurs études en dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme (45 % de tous les bacheliers, 30 % de tous les titulaires d'une maîtrise et 15 % de tous les titulaires d'un doctorat). Ces pourcentages sont semblables chez les hommes et les femmes. Un nombre important de bacheliers (56 % des hommes et 57 % des femmes), de titulaires d'une maîtrise (65 % des hommes et 56 % des femmes) et des titulaires d'un doctorat (30 %) ont poursuivi leurs études à l'université.

Environ le tiers des diplômés des collèges et le cinquième des diplômés des écoles de formation professionnelle et de métiers ont continué d'étudier après avoir obtenu leur diplôme en 1995.

Pourquoi les diplômés continuent-ils d'étudier?

Bien des diplômés des promotions précédentes et de la promotion de 1995 ont poursuivi leurs études. Les diplômés de la promotion de 1995 cherchaient à obtenir d'autres grades, certificats et diplômes afin d'améliorer leurs chances d'obtenir un meilleur emploi ou un autre emploi, de parfaire leur culture personnelle ou de gagner plus d'argent. Les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat poursuivent leurs études surtout pour gagner un meilleur salaire et pour obtenir un meilleur ou un autre emploi.

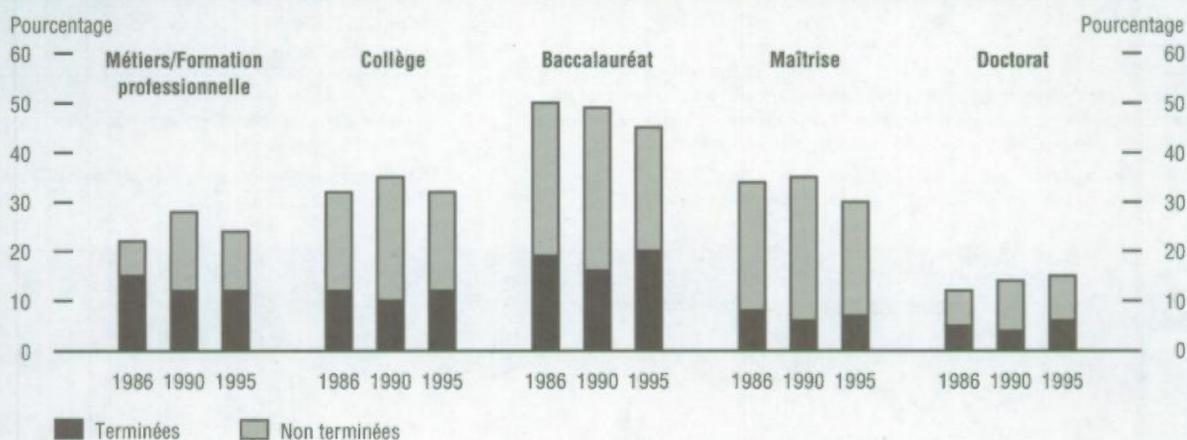
Résultats sur le marché du travail

Le succès des diplômés sur le marché du travail dépend dans une large mesure de la conjoncture économique courante au moment de l'obtention du diplôme. Après avoir obtenu leur diplôme, la très grande majorité des diplômés de 1995 ont trouvé un emploi durant une période de croissance économique et de création d'emplois raisonnables au Canada.

Graphique

4

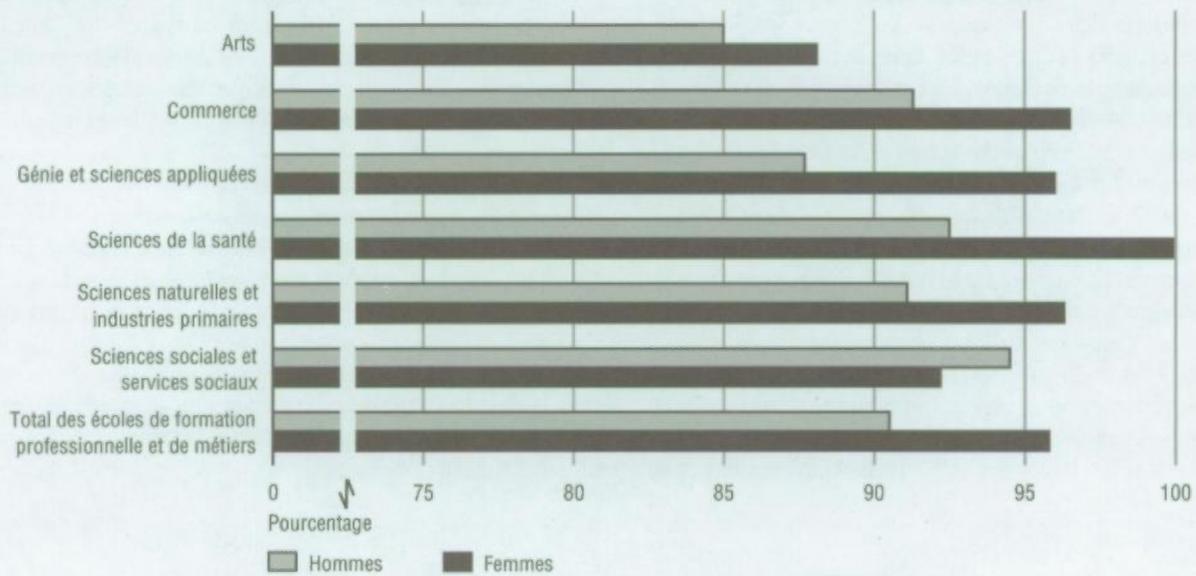
Pourcentage de tous les diplômés qui ont poursuivi leurs études (terminées ou non terminées) deux ans après avoir obtenu leur diplôme, selon l'année d'obtention du diplôme et le niveau de scolarité



Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Graphique 5

Taux d'activité des diplômés de 1995 des écoles de formation professionnelle et de métiers, selon le champ d'études, juin 1997



Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Graphique 6

Taux d'activité des diplômés de 1995 des collèges, selon le champ d'études, juin 1997



Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Activité deux ans après l'obtention du diplôme

En juin 1997, le taux d'activité¹ de la population active parmi les diplômés de 1995 de l'enseignement postsecondaire était de 91 % chez les diplômés des universités, de 94 % chez les diplômés des collèges et de 93 % chez les diplômés des écoles de formation professionnelle et de métiers. Il était supérieur à 90 % à tous les niveaux de scolarité et dans toutes les provinces du pays. La seule exception à cette règle était le taux d'activité des diplômés universitaires de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, qui se chiffrait à 89 %. Le taux d'activité moins élevé des diplômés universitaires tient en partie au fait que certains d'entre eux étudiaient encore au moment de l'enquête et n'avaient pas encore fait leur entrée dans la population active. En revanche, l'ensemble des Canadiens de 25 à 34 ans présentaient un taux d'activité de 85,4 % en juin 1997.

Chez les diplômés des écoles de formation professionnelle et de métiers, les hommes affichaient un taux d'activité supérieur à celui des femmes (96 % contre 90 %). L'écart était moins grand

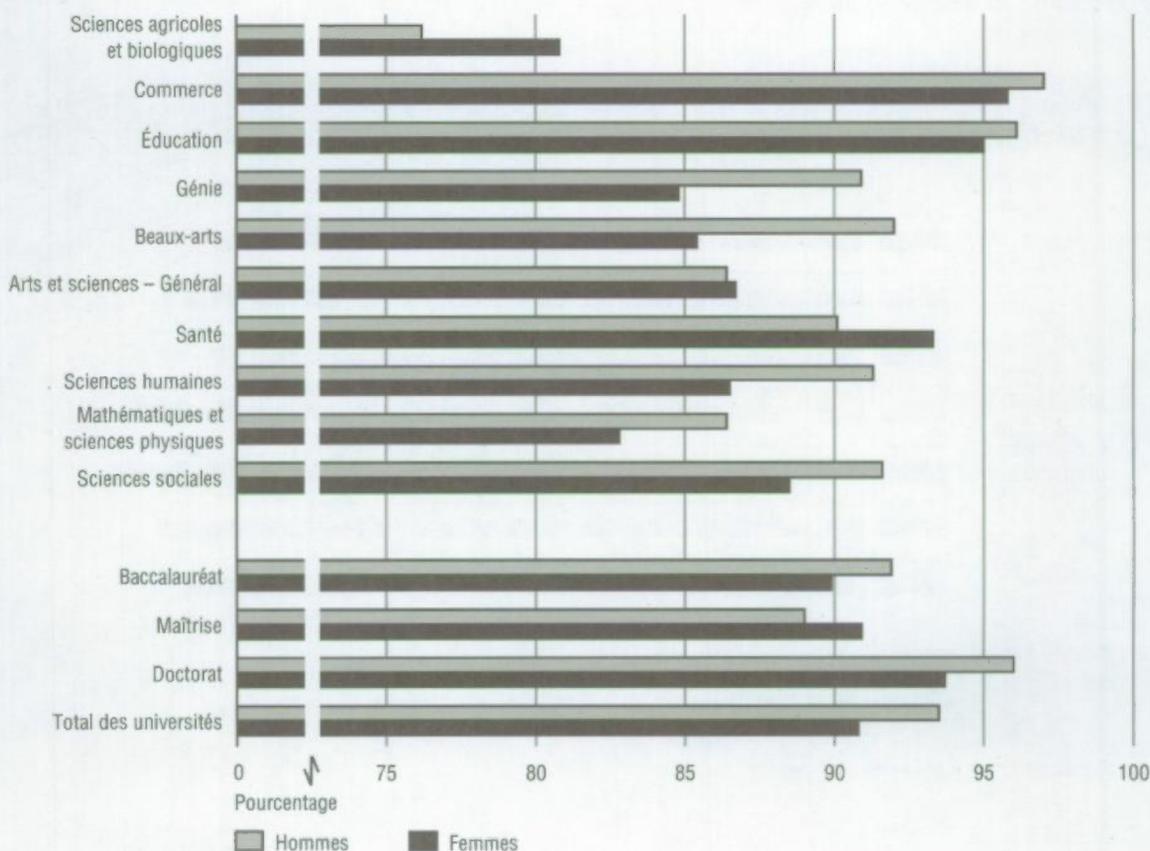
chez les diplômés des collèges, le taux d'activité étant de 95 % chez les hommes et de 93 % chez les femmes. Par champ d'études, le taux d'activité culminait dans les sciences de la santé. Des taux d'activité relativement élevés ont aussi été observés chez les diplômés en sciences naturelles et en sciences sociales des écoles de formation professionnelle et de métiers et des collèges (graphiques 5 et 6).

Parmi tous les diplômés universitaires, les hommes et les femmes affichaient des taux d'activité comparables (92 % et 90 % respectivement) deux ans après l'obtention du diplôme. Le taux d'activité dépassait les 95 % chez les diplômés universitaires en commerce et en éducation et les 85 %, chez ceux des autres champs d'études, sauf en agriculture (79 %). Le taux d'activité des femmes était semblable ou supérieur à celui des hommes dans la plupart des champs d'études sauf en génie et dans les beaux-arts, où l'écart était d'environ six points de pourcentage en leur défaveur (graphique 7).

Graphique

7

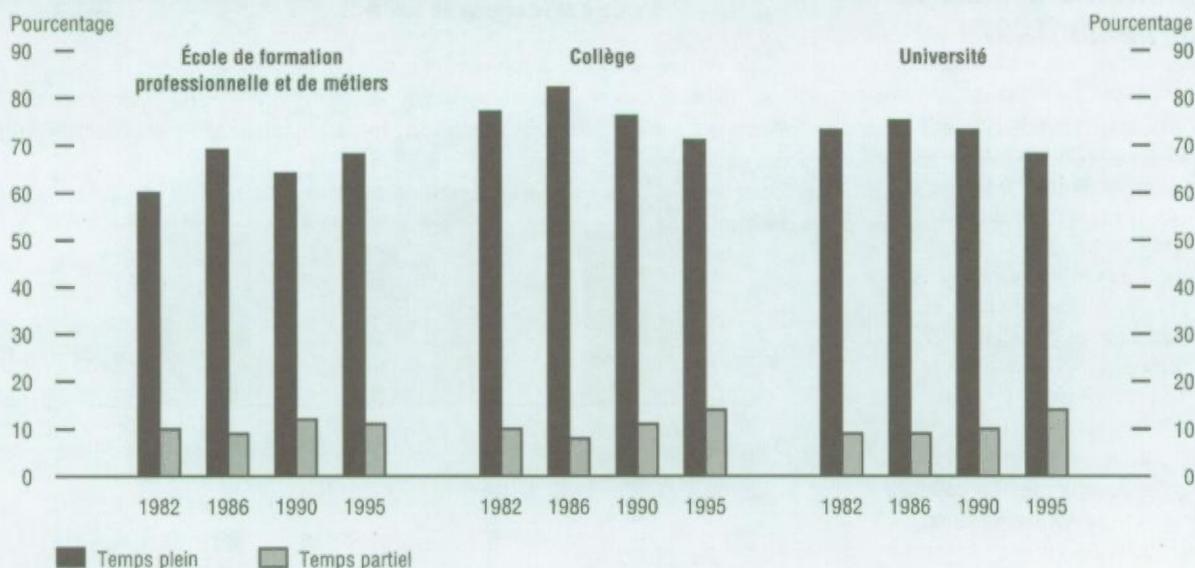
Taux d'activité des diplômés de 1995 des universités, selon le champ d'études, juin 1997



Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

¹ Le taux d'activité correspond à la population active totale des diplômés exprimée en pourcentage de l'ensemble des diplômés ou encore des diplômés d'une catégorie donnée, comme ceux des universités.

Pourcentage des diplômés travaillant à temps plein et à temps partiel deux ans après avoir obtenu leur diplôme, selon l'année d'obtention du diplôme et le niveau de scolarité



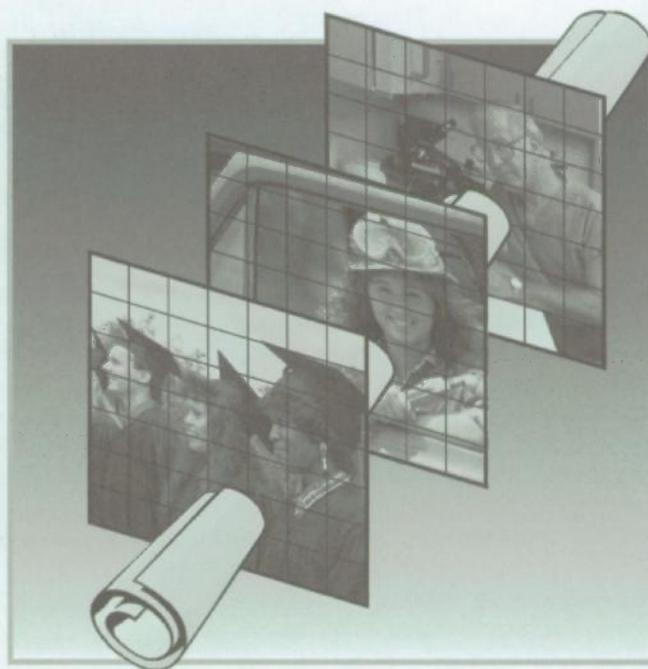
Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Emploi

L'obtention d'un emploi chez les diplômés de 1995

Une proportion élevée des diplômés des écoles de formation professionnelle et de métiers (79 %), des collèges (85 %) et des universités (83 %) occupaient un emploi à temps plein ou à temps partiel² deux ans après avoir obtenu leur diplôme. Il s'agit de pourcentages semblables à ceux des promotions précédentes.

Le pourcentage des diplômés de 1995 des écoles de formation professionnelle et de métiers qui travaillaient à temps plein deux ans après avoir obtenu leur diplôme était semblable à celui des diplômés de 1986, qui avaient aussi obtenu leur diplôme durant une conjoncture économique favorable. Un pourcentage moindre — inférieur, en fait, à celui de toute autre cohorte précédente de l'Enquête nationale auprès des diplômés — de diplômés des universités (67 %) et des collèges (70 %) travaillaient à temps plein deux ans après avoir obtenu leur diplôme (graphique 8).



² On entend par travail à temps plein tout travail contre rémunération ou en vue d'un bénéfice auquel une personne consacre normalement au moins 30 heures par semaine. Le travail à temps partiel est tout travail auquel une personne consacre normalement moins de 30 heures par semaine.

Proportion moindre de diplômés travaillant involontairement à temps partiel en 1997

Les diplômés des collèges et des universités de 1995 étaient proportionnellement plus nombreux (14 %) que ceux des promotions de 1982, de 1986 et de 1990 à travailler à temps partiel après avoir obtenu leur diplôme (graphique 8). Cependant, seulement une fraction des diplômés des universités (27 %) et des collèges (34 %) qui travaillaient à temps partiel en 1997 le faisaient faute de pouvoir se trouver un emploi à temps plein. Il s'agit de pourcentages inférieurs à ceux des enquêtes précédentes, qui faisaient état de proportions supérieures de diplômés des collèges et des universités travaillant involontairement à temps partiel³ deux ans après avoir obtenu leur diplôme (graphique 9).

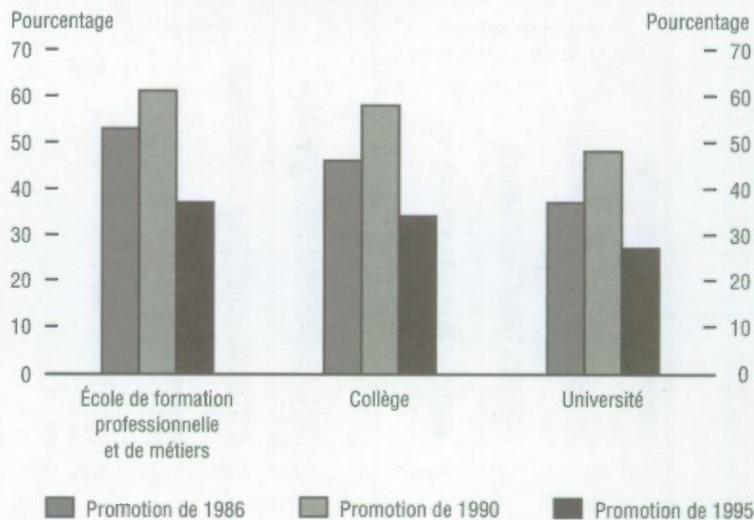
Tout comme au cours des enquêtes précédentes, le travail à temps partiel involontaire était plus répandu chez les femmes que chez les hommes en 1997. C'était le cas tant chez les diplômés des collèges que chez ceux des universités. Au collégial, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses (36 %) que les hommes (26 %) à travailler involontairement à temps partiel en 1997. Chez les diplômés universitaires, 29 % des femmes et 21 % des hommes travaillaient involontairement à temps partiel.

Parmi les diplômés universitaires qui travaillaient à temps partiel en juin 1997, 29 % ont dit le faire parce qu'elles n'arrivaient pas à trouver un emploi de plus de 30 heures par semaine, 15 %, parce qu'elles étaient encore aux études, 14 %, parce qu'on avait réduit leur nombre d'heures, et le reste, parce qu'elles avaient des obligations familiales ou d'autres responsabilités. En revanche, 21 % de leurs homologues masculins ont dit travailler à temps partiel parce qu'ils n'arrivaient pas à trouver un emploi à temps plein, 20 %, parce qu'ils étaient encore aux études au moment de l'enquête, et 15 %, parce qu'on avait réduit leur nombre d'heures. Les autres ont invoqué d'autres raisons.

Graphique

9

Parmi les diplômés travaillant à temps partiel, pourcentage des diplômés qui travaillaient involontairement à temps partiel deux ans après avoir obtenu leur diplôme, selon l'année d'obtention du diplôme et le niveau de scolarité



Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Les diplômés universitaires en commerce et en génie ont été les plus nombreux à trouver un emploi à temps plein après avoir obtenu leur diplôme

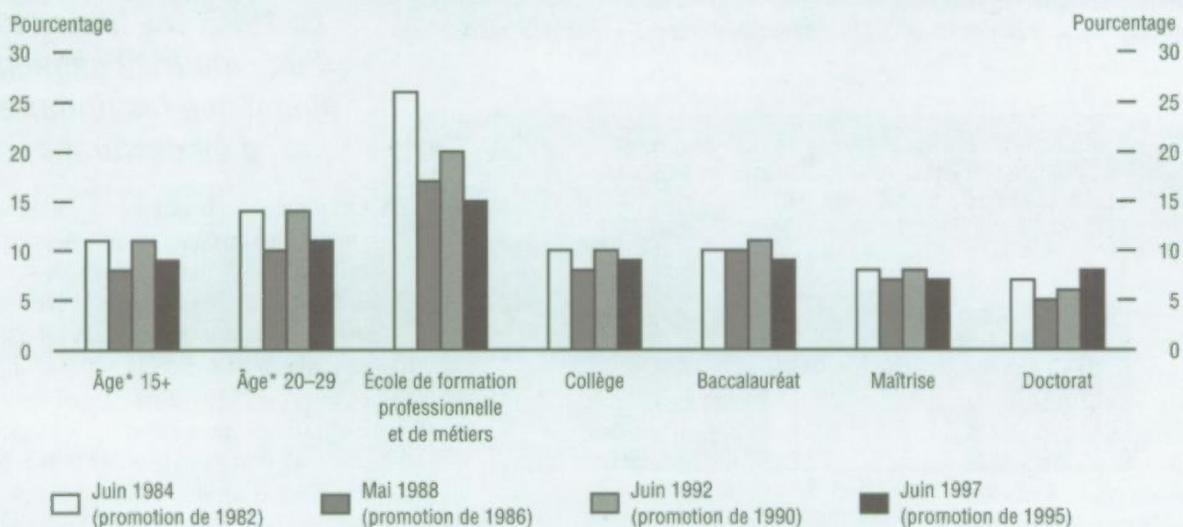
Le travail à temps plein était plus répandu dans certains champs d'études. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, 85 % des diplômés universitaires en commerce et 81 % des diplômés universitaires en génie travaillaient à temps plein. Seulement 5 % des premiers et 3 % des seconds — les taux les plus bas de tous les diplômés universitaires de 1995 — travaillaient alors à temps partiel.

Parmi les diplômés des collèges et des universités, les hommes affichaient des taux d'emploi à temps plein (79 % et 74 % respectivement) supérieurs à ceux des femmes (65 % dans les deux cas). Il faut cependant noter qu'environ 12 % des diplômées universitaires ne travaillaient pas à temps plein à cause d'obligations familiales ou parce qu'elles préféraient travailler moins d'heures.

La proportion de diplômés travaillant à temps plein deux ans après avoir obtenu leur diplôme augmente à chaque cycle d'études universitaires, pour atteindre 81 % au doctorat. À tous les cycles d'études universitaires, les hommes faisaient meilleure figure que les femmes, 73 % des bacheliers (contre 64 %), 76 % des titulaires d'une maîtrise (contre 70 %) et 85 % des titulaires d'un doctorat (contre 76 %) ayant trouvé du travail à temps plein. Si les bacheliers et les titulaires d'une maîtrise sont proportionnellement moins nombreux à travailler à temps plein deux ans après avoir obtenu leur diplôme, cela tient peut-être en partie au fait qu'un certain nombre de ces diplômés étudient toujours à temps plein.

Environ 80 % des diplômés en génie et en sciences naturelles des écoles de formation professionnelle et de métiers et des collèges travaillaient à temps plein deux ans après avoir obtenu leur diplôme.

3 Une personne est réputée travailler involontairement à temps partiel si elle n'a pu trouver un emploi de 30 heures ou plus par semaine ou si l'on a réduit son nombre d'heures de travail à cause de la conjoncture économique.



Sources : Enquête sur la population active* et Enquête nationale auprès des diplômés.

Le pourcentage des diplômés universitaires occupant un emploi temporaire demeure le même pour la promotion de 1995

Selon chacune des trois dernières enquêtes nationales auprès des diplômés, environ 21 % des hommes et 26 % des femmes diplômés des universités occupaient un emploi temporaire⁴ deux ans après avoir obtenu leur diplôme. Moins de diplômés de 1995 des collèges occupaient un emploi temporaire en 1997 que lors de toute enquête précédente. Seulement 13 % des hommes et 15 % des femmes qui ont obtenu leur diplôme d'un collège en 1995 occupaient un emploi temporaire en 1997. Pour les promotions de 1986 et de 1990, les chiffres correspondants étaient de 16 % chez les hommes et de 20 % chez les femmes deux ans après l'obtention du diplôme. Les diplômés de 1995 des écoles de formation professionnelle et de métiers étaient encore moins nombreux que ceux des collèges à occuper un emploi temporaire, les pourcentages étant de 10 % chez les hommes et de 13 % chez les femmes.

Chômage

D'après les données de l'enquête, il est beaucoup plus facile de trouver un emploi après avoir obtenu son diplôme si l'on est plus scolarisé. En juin 1997, le taux de chômage était plus bas chez les jeunes de 25 à 29 ans ayant un niveau de scolarité élevé. Les diplômés de la promotion de 1995 (sauf les titulaires d'un doctorat) affichent une tendance semblable de taux de chômage plus bas lié à une scolarité plus élevée.

Taux de chômage inférieurs chez les diplômés universitaires de l'Ouest

Le taux de chômage était de moins de 9 % chez les diplômés des universités et des collèges du Canada en juin 1997, deux ans après l'obtention du diplôme. À quelques exceptions près, le taux de chômage des diplômés universitaires diminue d'est en ouest au pays, une tendance qui a peu changé au cours des quatre dernières Enquêtes nationales auprès des diplômés et qui ressemble à celle qui prévaut dans la population canadienne en général.

Dans l'ensemble, le taux de chômage des diplômés des collèges et des universités est demeuré stable et s'est révélé moins capricieux que celui des diplômés des écoles de formation professionnelle et de métiers, qui fluctue davantage au gré des hauts et des bas de la situation du marché du travail (graphique 10).

4 Un emploi est dit temporaire lorsqu'il est certain qu'il prendra fin à une date déterminée.

Les programmes les plus populaires des écoles de formation professionnelle et de métiers et des collèges — la santé, les sciences sociales et le génie — sont ceux-là même où les niveaux de chômage étaient à leur plus bas en 1997 (graphique 11). Les taux de chômage les plus bas deux ans après l'obtention du diplôme ont été observés chez les diplômés universitaires issus des programmes d'éducation, de commerce, de génie et de la santé (graphique 12).

Gains médians des diplômés de 1995

En 1997, les titulaires d'une maîtrise gagnent autant que les titulaires d'un doctorat

Les diplômés universitaires continuent à gagner plus que les diplômés des collèges et des écoles de formation professionnelle et de métiers⁵. Les diplômés universitaires qui travaillent à temps plein affichaient des gains médians de 33 800 \$ en dollars courants de 1997. Plus précisément, les bacheliers gagnaient 32 000 \$, les titulaires d'une maîtrise, 47 000 \$, et les titulaires d'un doctorat, 47 000 \$. Les diplômés des collèges et ceux des écoles de formation professionnelle et de métiers qui travaillaient à temps plein gagnaient respectivement, quant à eux, 25 700 \$ et 23 400 \$ en 1997.

Il est également utile de comparer les diplômés de l'enseignement postsecondaire avec les travailleurs qui ont cessé d'aller à l'école après le secondaire. Selon l'Enquête sur les finances des consommateurs, les travailleurs de 25 à 34 ans (à temps plein et à temps partiel) qui ont un diplôme d'études secondaires mais qui n'ont pas fait d'études postsecondaires gagnaient en moyenne 23 800 \$ en 1996. Les travailleurs du même groupe d'âge qui possédaient un diplôme d'études collégiales ou universitaires gagnaient respectivement 25 500 \$ et 31 500 \$⁶.

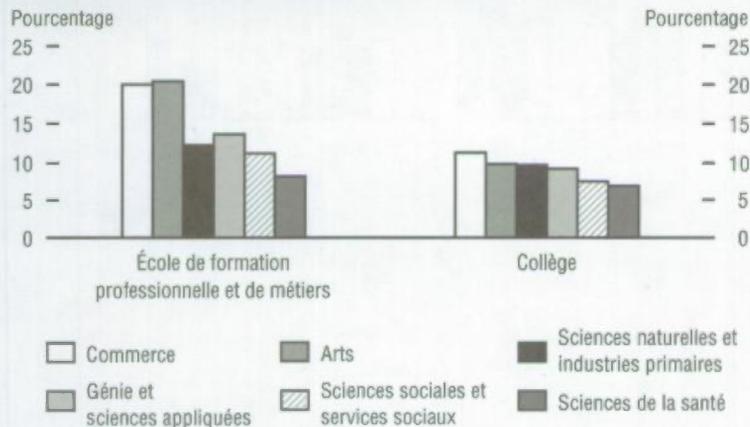
5 La comparaison est limitée avec les enquêtes précédentes puisque l'estimation des gains a été modifiée pour en améliorer la qualité et la comparabilité avec d'autres sources de données.

6 Ces chiffres de l'Enquête sur les finances des consommateurs sont fournis à titre indicatif et ne peuvent être comparés aux résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés. Les gains des diplômés des écoles secondaires de 25 à 34 ans n'ayant aucune éducation postsecondaire reflètent très probablement quelques années d'expérience sur le marché du travail, alors que les diplômés des collèges et des universités du même âge possèdent certainement une moins grande expérience sur le marché du travail.

Graphique

11

Taux de chômage des diplômés de 1995 des écoles de formation professionnelle et de métiers et des collèges, selon le champ d'études, juin 1997

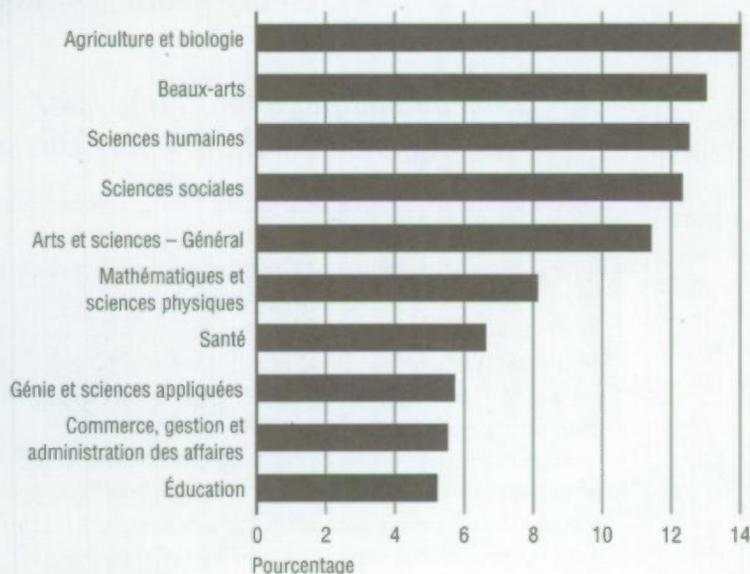


Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Graphique

12

Taux de chômage des diplômés de 1995 des universités, selon le champ d'études, juin 1997



Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

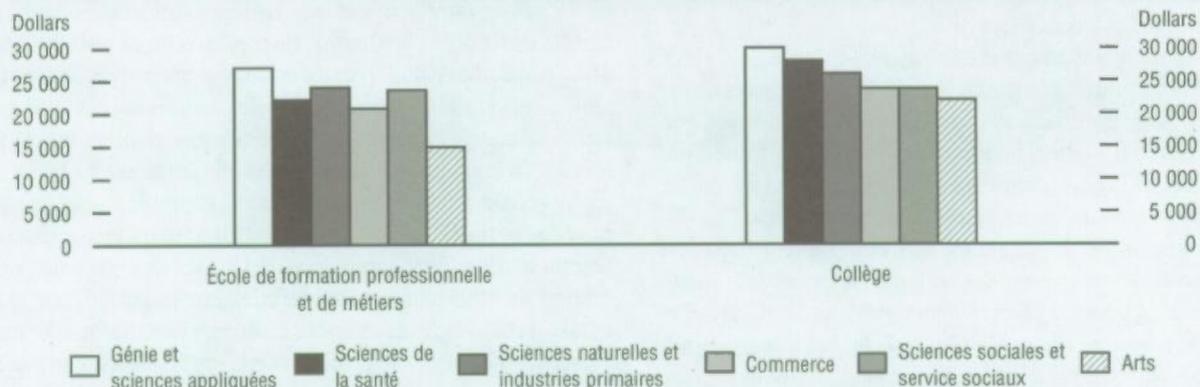
Les diplômés en génie : les plus hauts salariés à tous les niveaux de scolarité en 1997

Le classement des plus hauts salariés parmi les diplômés des écoles de formation professionnelle et de métiers et des collèges est demeuré le même au cours des trois dernières enquêtes. Les diplômés en génie arrivent toujours en tête, suivis de près par les diplômés en sciences naturelles et en santé (graphique 13). En 1997, les diplômés en génie des collèges gagnaient plus que ceux

des sciences de la santé. À l'université, le classement des plus hauts salariés n'a pas changé depuis les trois dernières enquêtes. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, ce sont les diplômés en santé, en génie, en mathématiques et en éducation qui, dans les promotions de 1986, de 1990 et de 1995, touchaient les salaires les plus élevés (graphique 14).

Graphique
13

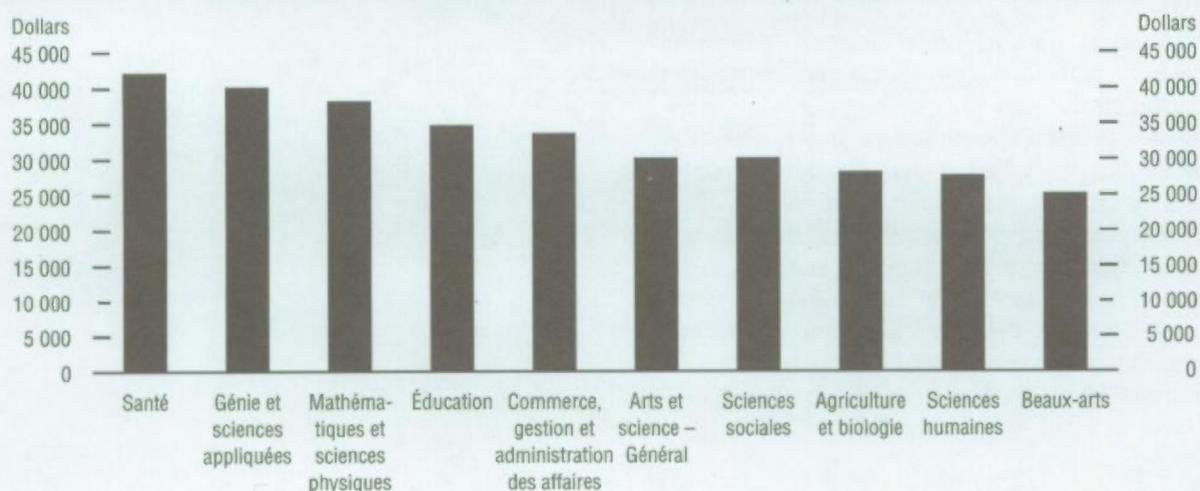
Gains médians des diplômés de 1995 des écoles de formation professionnelle et de métiers et des collèges travaillant à temps plein deux ans après avoir obtenu leur diplôme, selon le champ d'études



Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Graphique
14

Gains médians des diplômés de 1995 des universités travaillant à temps plein deux ans après avoir obtenu leur diplôme, selon le champ d'études



Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Lien entre l'emploi et les études

La moitié des diplômés travaillant à temps plein deux ans suivant l'obtention du diplôme occupaient un emploi étroitement lié à leur champ d'études

Plus de 50 % de tous les diplômés de 1995 qui travaillaient à temps plein deux ans après avoir obtenu leur diplôme ont déclaré occuper un emploi étroitement lié à leur champ d'études⁷ et 22 % ont dit en occuper un quelque peu lié à leur grade. Sauf chez les diplômés des écoles de formation professionnelle et de métiers, un peu plus de femmes que d'hommes voyaient un lien étroit entre leur emploi et leurs études.

Les diplômés ayant atteint un niveau de scolarité plus élevé étaient plus nombreux que les autres — 62 % des titulaires d'une maîtrise et 75 % des titulaires d'un doctorat — à trouver que leur travail était étroitement lié à leurs études et à leur formation. Cela témoigne de la plus grande spécialisation de ces niveaux de scolarité, surtout lorsqu'on les compare au baccalauréat (51 %).

Les programmes de sciences des écoles de formation professionnelle et de métiers et des collèges (sciences de la santé, sciences sociales, génie et sciences naturelles) ont produit le plus grand pourcentage de diplômés (environ 60 %) travaillant au sein de professions étroitement apparentées à leurs études. À l'université, le même rapport (environ 80 %) de titulaires d'un baccalauréat et d'une maîtrise en sciences de la santé occupaient des emplois étroitement liés à leur formation. Cela n'a rien d'étonnant étant donné que leurs programmes d'études sont expressément conçus en vue d'un emploi dans les sciences de la santé.

Les finances des étudiants

L'augmentation des frais de scolarité pour l'éducation postsecondaire, en particulier à l'université, ont soulevé des inquiétudes quant à l'endettement croissant des étudiants, ceux-ci étant maintenant enclins à emprunter de plus en plus⁸. Les étudiants paient plus cher qu'avant pour faire des études plus poussées. Les frais de scolarité (en dollars constants de 1995) étaient 46 % plus élevés en 1995 qu'en 1990 et 57 % plus élevés qu'en 1986. La promotion de 1995 était plus endettée que les promotions de 1990 et de 1986 (en dollars constants de 1995). Le diplômé de 1995 qui avait emprunté à un programme gouvernemental devait en moyenne 38 % de plus en prêts étudiants que le diplômé de 1990 et 61 % de plus que celui de 1986.

Les diplômés des universités et des collèges empruntent davantage pour financer leurs études

Parmi les diplômés de la promotion de 1995, 55 % des diplômés des universités et 53 % de ceux des collèges (graphique 15) ont emprunté pour financer leurs études. Les diplômés des promotions de 1990 et de 1986 affichent des pourcentages semblables. Les diplômés universitaires (61 %) de la promotion de 1990 faisaient exception à cette règle. La promotion de 1995 a cependant emprunté davantage et sa dette était plus élevée tant à l'obtention du diplôme que deux ans plus tard.

Malgré leur succès relatif à trouver du travail, les diplômés de 1995 des universités et des collèges qui avaient emprunté dans le cadre d'un programme de prêts aux étudiants — 48 % et 46 % respectivement — remboursaient leurs prêts étudiants plus lentement que leurs homologues des promotions précédentes. Les diplômés de la promotion de 1995 avaient remboursé environ le quart de leurs prêts étudiants deux ans après avoir obtenu leur diplôme, comparativement au tiers et à la moitié respectivement pour les promotions de 1990 et de 1986, deux ans après avoir obtenu leur diplôme (graphique 16). Si les diplômés de la promotion de 1995 étaient plus lourdement endettés, c'est qu'ils l'étaient davantage au moment d'obtenir leur diplôme et qu'ils avaient remboursé une moins grande partie de leurs prêts que leurs prédécesseurs deux ans après avoir obtenu leur diplôme. Ils avaient remis 2 600 \$ et 2 300 \$ en moyenne deux ans après l'obtention du diplôme selon qu'ils étaient issus de l'université ou du collège, comparativement à 3 200 \$ en moyenne pour les diplômés des universités et à 2 600 \$ en moyenne pour les diplômés des collèges des promotions de 1986 et de 1990 (en dollars constants de 1995).

7 Des comparaisons exactes ne peuvent être faites dans le temps quant au lien entre l'emploi et les études puisque ce concept a évolué au cours des trois dernières enquêtes.

8 Pour les besoins de la présente analyse, deux sources de financement étudiant ont été utilisées : le programme de prêts aux étudiants et d'autres sources (parents, conjoints, prêts bancaires et autres). Les deux sources de financement sont prises en considération dans la comparaison des dettes étudiantes, à moins d'avis contraire.

Conclusion

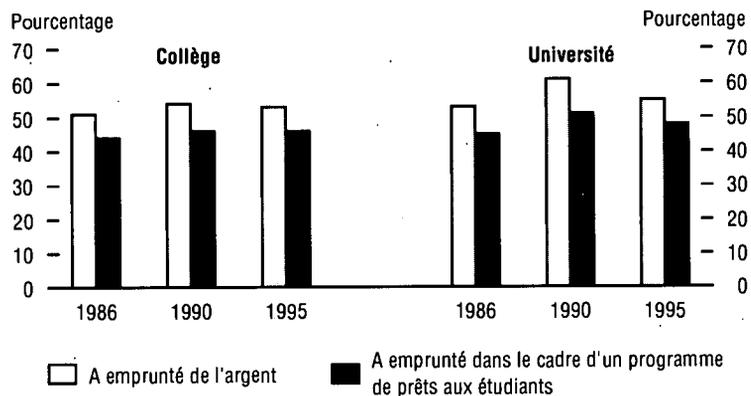
Les diplômés de 1995 de l'enseignement postsecondaire sont entrés sur le marché du travail durant une conjoncture favorable marquée par une expansion de l'économie en général. Même dans un tel cas, les études demeurent un rempart solide contre les principaux risques de l'évolution structurelle de l'économie. Le taux de chômage diminue clairement dès que le niveau de scolarité augmente. La plus récente Enquête auprès des diplômés de 1995 semble à celle des années précédentes occupent un emploi qu'ils jugent satisfaisant deux ans après avoir obtenu leur diplôme.

L'endettement croissant et la difficulté qu'éprouvent les diplômés à rembourser leur dette sont des préoccupations grandissantes. Mis à part la dette, cependant, la situation globale des diplômés de 1995 deux ans après l'obtention du diplôme est assez bonne et ne s'est pas détériorée par rapport à celle des diplômés de 1982, de 1986 et de 1990. Par exemple, une forte proportion des diplômés de 1995, semblable à celle des diplômés des promotions précédentes, occupaient un emploi à temps plein ou à temps partiel deux ans après avoir obtenu leur diplôme. Un passeport collégial ou universitaire pèse plus lourd aujourd'hui sur le marché du travail qu'un diplôme d'études secondaires.

Les observations contenues dans le présent rapport sont présentement examinées plus à fond dans le cadre d'un programme de recherche parrainé par Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada. Les études portant sur chacune des promotions visées par l'enquête depuis 1982 seront diffusées plus tard en 1999.

Graphique
15

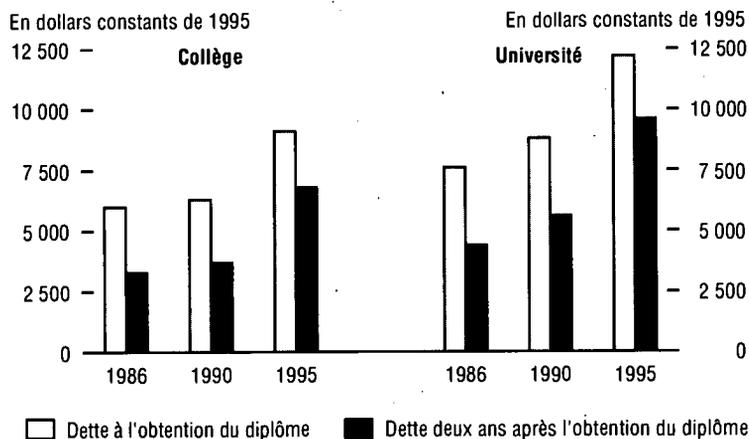
Pourcentage des diplômés des collèges et des universités qui ont emprunté dans le cadre d'un programme de prêts aux étudiants et à toute autre source pour financer leurs études, selon l'année d'obtention du diplôme



Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Graphique
16

Dette moyenne (en dollars constants de 1995) dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants des diplômés des collèges et des universités ayant emprunté d'un tel programme, à l'obtention du diplôme et deux ans plus tard, selon l'année d'obtention du diplôme



Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

	Métiers/ Form. prof.	Collège	Total universités	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
1. Nombre de diplômés	58,919	82,026	157,209	134,044	20,539	2,626
2. Caractéristiques des diplômés de 1995						
2.1 Répartition selon le sexe (%)						
Hommes	52	42	41	39	47	65
Femmes	48	58	59	61	53	35
2.2 Âge en 1995						
Répartition selon l'âge (%)						
Moins de 18 ans	--	--	--	--	--	--
18 à 21 ans	27	36	9	11	--	--
22 à 24 ans	13	25	43	49	13	--
25 à 29 ans	13	15	21	19	35	20
30 à 34 ans	13	8	9	7	18	35
35 à 39 ans	14	6	6	5	12	20
40 ans et plus	19	9	11	9	22	25
Âge médian	28	23	24	24	30	34
2.3 Répartition selon l'état matrimonial en 1997 (%)						
Célibataires	41	58	55	59	35	21
Marié(e)s	51	38	40	37	59	73
Veufs/veuves, séparé(e)s ou divorcé(e)s	8	5	4	4	6	6
2.4 Diplômés avec des enfants à charge en 1997 (%)						
Total	40	22	21	19	35	50
Hommes	34	17	20	16	36	53
Femmes	47	26	23	21	34	45
2.5 Diplômés avec des enfants à charge de moins de 5 ans en 1997 (%)						
Total	14	9	10	8	15	28
Hommes	15	9	11	9	19	31
Femmes	12	8	8	8	12	23
2.6 Groupes visés par l'équité en matière d'emploi en 1997 (%)						
Autochtones	2	2	1	1	1*	--
Personnes handicapées	6	6	4	4	4	4
Minorités visibles	9	10	13	13	15	29
2.7 Niveau de scolarité le plus élevé du père (%)						
Aucune formation scolaire	2	1	1	1*	1	2
Études primaires	20	14	13	12	14	14
Études secondaires partielles	20	18	14	14	13	12
Études secondaires terminées	20	24	22	22	22	22
Formation commerciale, technique ou de métiers	7	5	5	5	4	3
Études collégiales partielles	2	3	2	2	2	--
Études collégiales terminées	4	8	6	6	4	4
Études universitaires partielles	1	2	3	3	2	2
Études universitaires terminées	8	15	31	30	34	38
Certificat ou diplôme de premier cycle	1	2	2	2	1	--
Baccalauréat	5	8	15	15	16	17
Certificat ou diplôme d'études supérieures	--	--	1*	1*	--	--
Maîtrise	1	3	7	7	8	7
Diplôme en médecine, art dentaire ou optométrie	0*	1	3	2	4	4
Doctorat	0*	1	4	3	5	7
Ne sait pas	15	9	3	3	2	--
Autre	1*	1	1	1*	1*	--

	Métiers/ Form. prof.	Collège	Universités	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
3. Situation sur le marché du travail						
3.1 Situation professionnelle en juin 1997 (%)						
Travaille à temps plein	66.4	70.0	67.5	66.6	71.6	79.6
Travaille à temps partiel	11.0	13.7	13.8	14.5	11.0	5.5
Actif	78.7	84.8	82.6	82.3	84.1	87.4
En chômage	14.4	8.9	8.1	8.4	5.9	7.8
Inactif	6.9	6.3	9.3	9.3	10.0	4.8
Taux de chômage	15.4	9.5	8.9	9.3	6.6	8.2
3.2 Lien entre l'emploi et les études pour les travailleurs à temps plein en 1997 (%)						
Emploi étroitement lié aux études	58	56	53	51	62	75
Emploi faiblement lié aux études	17	23	24	23	27	21
Emploi non lié aux études	25	21	23	26	11	4
3.3 Études requises en juin 1997 pour les emplois occupés par les travailleurs à temps plein (%)						
Études non terminées, aucune études postsecondaires ou formation professionnelle et de métiers	84	52	28	30	11	3
Aucunes études postsecondaires	53	37	20	23	9	3
Études postsecondaires partielles	11	11	6	6	2	x
Diplôme de formation professionnelle et de métiers	20	4	1*	1*	x	x
Diplôme ou certificat d'études collégiales	13	43	8	9	2	x
Grade, certificat ou diplôme d'études universitaires	1	3	62	58	84	96
Grade, certificat ou diplôme de premier cycle	--	1	3	3	1	--
Baccalauréat ou premier grade professionnelle	1	2	48	50	45	14
Grade, certificat ou diplôme d'études supérieures	--	1*	11	6	38	81
Maîtrise ou diplôme d'études supérieures	--	--	6	2	32	19
Doctorat	--	--	1	--	--	61
Autre	2	2	3	3	3	--
4. Poursuite d'autres études et attitude envers le programme de 1997						
4.1 Autres études après 1995 (%)						
Poursuivi d'autres études	24	32	43	45	30	15
Obtenu certificat, diplôme ou grade après obtention du diplôme	12	12	18	20	7	6
4.2 Programmes complets et autre formation suivie (%)						
Certificat ou diplôme de formation professionnelle et de métiers	28	9	4	4	3	--
Certificat ou diplôme d'études collégiales	28	29	10	11	6	--
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	4	6	9	9	5	--
Baccalauréat	4	23	17	19	7	--
Certificat supérieur au baccalauréat	--	1*	6	6	4	--
Premier grade professionnel	--	--	4	4	4	--
Maîtrise	--	--	19	20	11	--
Doctorat	--	--	5	2	31	--
4.3 Choix rétrospectif du programme d'études en 1997 (%)						
Choisirait encore le même programme	66	63	64	63	72	65

(--) Les données ne sont pas assez fiables pour être diffusées.

(*) La variabilité d'échantillonnage des estimations est relativement élevée.

ERRATUM

(See English version on the other side)

La promotion de 1995

Rapport de l'Enquête nationale (1997) auprès des diplômés de 1995

Numéro de catalogue : SP-121-04-99, Statistique Canada au: 81-584-XPB, ISBN 0-662-64253-8

Dans les graphiques 5 et 6 de la page 7, les éléments "hommes" et "femmes" de la légende doivent être inversés.

